

# IATROGENIE MEDICAMENTEUSE

## – Fiche d'information détaillée de l'indicateur –

1<sup>ère</sup> mise en œuvre de l'indicateur : 2<sup>d</sup> sem. 2018 / Dernière mise en œuvre de l'indicateur : en cours

### CONTEXTE

La polymédication est habituelle chez le sujet âgé et souvent légitime. Mais elle augmente le risque iatrogénique, diminue probablement l'observance des traitements, et a un coût élevé. La population des personnes âgées de 65 ans et plus, hospitalisée pour iatrogénie, représentait plus de 115 000 patients en 2011 et près de 7500 décès. Mieux prescrire chez le sujet âgé est ainsi un enjeu de santé publique.

### OBJET

L'indicateur mesure, chez les sujets âgés polymédicamentés, la part des prescriptions qui comportent un ou plusieurs médicaments potentiellement inappropriés. L'objectif est d'inciter à la réévaluation régulière des prescriptions chez ces patients afin de réduire, lorsque cela est possible, la prescription des médicaments les plus à risque. Les substances prises en compte dans cet indicateur sont issues de la « *Liste de médicaments préférentiellement adaptés à la prescription chez les personnes âgées en médecine générale* » élaborée sous l'égide de la Fédération Française des Groupes Qualité, en collaboration avec des gériatres et des pharmacologues. Dans cette liste, seuls les médicaments « rouges » (potentiellement inappropriés) ont été ciblés dans le calcul de l'indicateur.

### REFERENCES

- Liste de médicaments préférentiellement adaptés à la prescription chez les personnes âgées en médecine générale
  - [mode d'emploi, FFGQ](#)
  - liste, FFGQ (*liste en cours de mise à jour - lien à créer dès que la liste sera à nouveau disponible*)
- [« Avec vos médicaments, restez maître du jeu » - Dossier de presse, Assurance Maladie – URML des Pays de la Loire – URPS Pharmaciens des Pays de la Loire – CHU de Nantes – Hôpital Privé Confluent, Février 2019](#)
- Site [accidents-medicaments.fr](#), Assurance Maladie des Pays de la Loire
- [Bon usage - Prévenir la iatrogénie médicamenteuse chez le sujet âgé, AFSSAPS, juin 2005](#)

### CONSTRUCTION

#### Formule :

$$\text{Tx} = \frac{\text{Nombre de prescriptions avec au moins un médicament de la liste rouge de la FFGQ, parmi ...}}{\text{... les prescriptions du semestre avec au moins 5 médicaments dans la patientèle médecin traitant d'au moins 60 ans}} \times 100$$

#### Inclusions particulières :

- Numérateur
  - /
- Dénominateur
  - Seules les prescriptions du médecin généraliste en tant que médecin traitant ont été prises en compte
  - Seules les prescriptions de médicaments sont prises en compte
  - 2 conditionnements différents d'une même molécule sont considérés comme 2 médicaments différents (les médicaments sont comptabilisés via le code CIP)

#### Exclusions particulières :

- Numérateur
  - /
- Dénominateur
  - Les lignes de prescriptions non médicamenteuses (matériels, pansements, actes infirmiers ...) ne sont pas prises en compte

#### Particularités et/ou limites de la requête

- Ce sont les prescriptions (donc les ordonnances) qui sont prises en compte, indépendamment du nombre de délivrances
- Toutes les prescriptions réalisées à une même date par un même prescripteur sont considérées comme ayant été établies sur la même ordonnance
- Les prescriptions médicamenteuses non remboursables ou non remboursées ne sont pas prises en compte car non présentes dans les bases
- Les DCI figurant en bas de la fiche résultat de l'indicateur correspondent aux 10 molécules les plus fréquemment retrouvées, pour l'ensemble du groupe qualité, parmi la liste des médicaments rouges de la FFGQ.

### EVOLUTION ATTENDUE

Une diminution et/ou un niveau bas du pourcentage est attendue au fur et à mesure du temps